



**Comité européen de liaison  
sur les Services d'intérêt général**  
**European Liaison Committee  
on Services of General Interest**  
**Europäisches Verbindungskomitee  
"Dienstleistungen von allgemeinem Interesse"**

Secrétariat / Secretariat / Sekretariat : RESEAUX SERVICES PUBLICS

**E-mail :** [celsig@celsig.org](mailto:celsig@celsig.org)

**Site Web:** [www.celsig.org](http://www.celsig.org)

16, avenue Boileau  
B-1040 BRUXELLES  
BELGIQUE  
Tél : + 32 2 739 15 30  
Fax : + 32 2 739 15 39

11 January 2010

**CELSIG's contribution to the consultation  
on the future "EU 2020" Strategy**

In its working document, dated November 24, 2009, concerning the consultation on the future "EU 2020" Strategy, the Commission sets the following objectives: 1) creating value by basing growth on knowledge, 2) empowering people in inclusive societies, 3) creating a competitive, connected and greener economy.

In this perspective, Chapter 1, "Creating value by basing growth on knowledge" in a § on the digital economy states that: the productivity gains involved will stimulate innovation and creativity, will render public services easier and more efficient to deliver, and will increase the opportunities for participation and democratic expression".

This assertion is based on a conception which is both narrow and simplistic because, on the one hand, it limits "public services" to solely public authority administrative services and does not include services of general interest as a whole; and, on the other hand, it considers them only from an accounting point of view, regarding them as costs that need to be kept low.

In fact, as the Treaty of Lisbon<sup>1</sup> strongly recalls, services of general interest as a whole contribute to the wealth and competitiveness of our societies, as specific components of the internal market, at the time as they are a key element for the guarantee of fundamental rights and of economic, social, territorial and cultural cohesion of every society just as that of the European Union as a whole and of long term sustainable development.

Without modern and efficient services of general interest, the knowledge society, as a "sustainable economy stimulating innovation and creativity" cannot exist. They, together with the entire education system, from primary school up to university, training throughout the lifetime, research, as well as communications and transport, contribute in the development, accumulation, dissemination of knowledge, learning and know-how.

With the principles of quality and safety and, as regards affordability, equal treatment and the promotion of universal access and user rights, as recalled by the Protocol annexed to the Treaty of Lisbon, SGI are the necessary and essential medium for the knowledge society and for a greener development.

They form the basis for the exercise of fundamental rights of each one, of the dignity of every individual and the full exercise of citizenship and democratic expression.

---

<sup>1</sup> Article 14 of the TFEU, Charter of Fundamental Rights, annexed Protocol on Services of General Interest

Services of general interest of 2020 must be formulated and created today. The globalisation of all human activities, the scarcity of natural resources and competition to access them, will require much stronger solidarity within the European Union. European public assets will have to be jointly managed in accordance with the new criteria which should be defined right now in a strategic and democratic debate (with all economic and social forces, workers and their organisations, the whole of the civil society ) so that the diagnosis and proposals made are widely shared. The EU will not overcome the current crisis which is affecting not only the economy but also social issues and the spread of poverty, the environment and the ecology, without new provisions in which new services of general interest will have to be implemented.

The worldwide demographic shock, which is equally European, should be better taken into account and discussed in all Community forums. The aging European population and its consequences on employment is already becoming a hindrance to the development of the knowledge economy. Without strong provisions, which calls for community solidarity and revised services of general interest by, in particular, including incentives in the areas of training, especially vocational and technical training, initial and continuing education, the EU will not able to meet the expectations of the peoples on its territory.

Community authorities should therefore, through reflecting on "the EU in 2020" draw on this central pillar of the social and of civilisation model of Europe such as services of general interest to develop their strategy. The "EU 2020" Strategy should be ambitious and should deploy the full potential of the Lisbon Treaty.



**Comité européen de liaison  
sur les Services d'intérêt général**

**European Liaison Committee  
on Services of General Interest**

**Europäisches Verbindungskomitee  
"Dienstleistungen von allgemeinem Interesse"**

Secrétariat / Secretariat / Sekretariat : RESEAUX SERVICES PUBLICS

**E-mail :** [celsig@celsig.org](mailto:celsig@celsig.org)

**Site Web:** [www.celsig.org](http://www.celsig.org)

16, avenue Boileau  
B-1040 BRUXELLES  
BELGIQUE  
Tél : + 32 2 739 15 30  
Fax : + 32 2 739 15 39

11 janvier 2010

## **Contribution du CELSIG à la consultation sur la future stratégie « UE 2020 »**

Dans son document de travail du 24 novembre 2009 de consultation sur la future stratégie « UE 2020 », le Commission fixe comme objectifs de : 1) créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance ; 2) favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous ; 3) créer une économie compétitive, connectée et plus verte.

Dans cette perspective, elle affirme dans le chapitre 1 « Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance », dans le § sur l'économie numérique : « les gains de productivité obtenus stimuleront l'innovation et la créativité, faciliteront les services publics et les rendront plus efficaces, et renforceront les possibilités de participation et d'expression démocratique. »

Cette affirmation repose sur une conception doublement étriquée et réductrice, car d'une part elle limite les « services publics » aux seuls services administratifs des autorités publiques et n'aborde pas les services d'intérêt général dans leur ensemble ; d'autre part, elle ne les considère que sous l'angle comptable, comme des coûts qu'il faut alléger.

En fait, comme le rappelle avec force le traité de Lisbonne<sup>1</sup>, les services d'intérêt général dans leur ensemble participent à la richesse et à la compétitivité de nos sociétés, comme composantes spécifiques du marché intérieur, en même temps qu'ils sont un élément clé de la garantie des droits fondamentaux, de la cohésion économique, sociale, territoriale, et culturelle de chaque société comme de l'Union européenne dans son ensemble, d'un développement soutenable à long terme.

Sans services d'intérêt général modernes et efficaces, la société de la connaissance, comme « économie durable stimulant l'innovation et la créativité » ne pourra exister. Ils participent avec tout le système d'enseignement, de l'école jusqu'à l'université, la formation tout au long de la vie, la recherche, mais aussi les communications et les transports, à l'élaboration, l'accumulation, la diffusion de la connaissance, des savoirs et des savoir-faire.

Avec les principes de qualité, de sécurité et quant au caractère abordable, d'égalité de traitement et de promotion de l'accès universel et des droits des utilisateurs, que rappelle le Protocole annexé au traité de Lisbonne, les SIG sont le support nécessaire et indispensable à la société de la connaissance et à un développement plus vert.

---

<sup>1</sup> Article 14 du TFUE, Charte des droits fondamentaux, Protocole annexé sur les Services d'intérêt général.

Ils sont le soubassement de l'exercice des droits fondamentaux de chacun, de la dignité de tout individu et de l'exercice plein de la citoyenneté et de l'expression démocratique.

Les services d'intérêt général de 2020 s'élaborent et se construisent aujourd'hui. La mondialisation de l'ensemble des activités humaines, la raréfaction des ressources naturelles et la compétition pour leur accès, exigera des solidarités plus fortes au sein de l'Union européenne. Des biens publics européens devront être gérés en commun selon des critères nouveaux qu'il convient de définir dès aujourd'hui dans un débat stratégique et démocratique (avec les forces économiques et sociales, les travailleurs et leurs organisations, l'ensemble de la société civile), afin que le diagnostic et les propositions soient largement partagés. L'UE ne surmontera pas la crise qu'elle traverse et qui concerne non seulement l'économie mais aussi le social et l'extension de la pauvreté, l'environnement et l'écologie, sans des dispositions nouvelles dans lesquelles de nouveaux services d'intérêt général devront être mis en œuvre.

Le choc démographique mondial comme européen devrait être mieux pris en compte et débattu dans toutes les instances communautaires. Le vieillissement de la population européenne avec ses conséquences sur l'emploi s'avère déjà un frein au développement de l'économie de la connaissance. Sans dispositions fortes, faisant appel à la solidarité communautaire et des services d'intérêt général renouvelés notamment pour des politiques d'incitation dans les domaines de la formation, notamment des formations professionnelles et techniques, initiales et continues, l'Union européenne ne sera pas en mesure de répondre aux attentes des populations sur son territoire.

Les instances communautaires doivent donc dans une réflexion sur « l'UE en 2020 » s'appuyer sur ce pilier essentiel du modèle social et de civilisation de l'Europe que sont les services d'intérêt général pour élaborer leur stratégie. La stratégie « UE 2020 » doit être ambitieuse et déployer toutes les potentialités du traité de Lisbonne.